

Extrait des conditions générales de banque applicables
au 1^{er} janvier

2011



Le prix de nos services aux
particuliers



CHAMPAGNE-BOURGOGNE
BANQUE ET ASSURANCES

Construisons ensemble une relation durable



Le mot de

FRANÇOIS MACÉ

Directeur Général du Crédit Agricole
de Champagne-Bourgogne

Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne s'inscrit dans une démarche d'information claire et lisible.

Comme chaque année, nous vous adressons nos principales conditions générales de banque applicables à compter du 1^{er} Janvier 2011. Elles concernent les opérations les plus courantes liées au fonctionnement de votre compte de dépôt à vue.

En tant que client d'une banque mutualiste régionale vous attachez de l'importance à la proximité, la disponibilité, la qualité des offres et services, l'écoute et le conseil. Nous partageons ces valeurs et vous en faisons profiter au quotidien.

Dans un contexte en pleine mutation, vous pouvez compter sur nous. Nous continuerons en 2011 d'exercer notre métier à vos côtés, avec responsabilité, professionnalisme et en plaçant la confiance au cœur de notre relation.

Je vous remercie, Madame, Mademoiselle, Monsieur, de votre fidélité.

François Macé

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' followed by a horizontal line and a small dot.

UNE RELATION DURABLE, ÇA CHANGE LA VIE.

Votre Compte-Service Crédit Agricole

Offre packagée de services*, pour plus de tranquillité,
le Compte-Service facilite la gestion de votre compte au quotidien.

La mention **CS** dans ce document signifie que pour les détenteurs de Compte-Service, certaines de ces lignes peuvent faire l'objet de gratuités ou de réductions tarifaires.

**Les composantes des offres peuvent être vendues séparément.*

Cotisation Compte-Service

▪ Compte-Service "Initial"	4,90 € / mois
▪ Compte-Service "Equilibre"	5,20 € / mois
▪ Compte-Service "Souplesse"	6,20 € / mois
▪ Compte-Service "Optimum"	8,20 € / mois

Renseignez-vous auprès de votre conseiller ou découvrez
le détail des avantages du Compte-Service sur www.ca-cb.fr

Ouverture et fonctionnement de votre compte

▪ Ouverture de compte avec remise de la convention de compte	GRATUIT
▪ Frais de tenue de compte actif	1,50 € / trimestre
▪ Retrait d'espèces avec une carte retrait dépannage	3,00 € / opération
▪ Clôture de compte ⁽⁸⁾	GRATUIT

Vos relevés de compte

▪ L'envoi de votre relevé de compte :

Périodicité :

- mensuelle
- quinzaine
- décadaire
- journalière

Avec option de regroupement :

- 1 relevé regroupant plusieurs comptes
- 1 relevé par compte et l'ensemble des relevés regroupés dans un pli
- 1 relevé par compte envoyé dans des plis séparés

par courrier

GRATUIT

2,00 € / mois

3,00 € / mois

0,80 € / envoi

GRATUIT

3,00 € / mois

5,00 € / mois

@-relevé

GRATUIT

GRATUIT

GRATUIT

GRATUIT

GRATUIT

GRATUIT

GRATUIT

▪ Relevé global d'avoirs

9,50 € / trimestre **CS**

Votre banque en ligne

- Appel téléphonique en agence Prix d'appel selon tarifs en vigueur
- **Filvert** : vos comptes par téléphone 24h/24 au 09 69 325 325 (appel non surtaxé)
 - abonnement Filvert **GRATUIT**
 - frais d'utilisation Filvert Prix d'appel selon tarifs en vigueur
- **Crédit Agricole en Ligne**
 - Offre Vision** : service de consultation et de virements entre vos comptes du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne
 - abonnement **GRATUIT**
 - frais d'utilisation⁽¹⁾ sauf Minitel **GRATUIT**
 - Offre Action** : service complet de gestion de vos comptes comprenant les virements interbancaires et la gestion de votre portefeuille de titres et d'OPCVM
 - abonnement 2,00 € / mois
 - frais d'utilisation⁽⁴⁾ sauf Minitel **GRATUIT**
- **Filmobile** : l'essentiel de vos comptes par SMS sur votre mobile
 - mini-relevé de compte 2 fois par semaine 2,00 € / mois
 - message d'alerte (solde, libellé,...) : 0,30 € / SMS reçu
 - mini-relevé de compte à la demande 0,30 € / SMS reçu

CS

CS

CS

Vos moyens de paiements

Chèques

- Envoi de chéquier à domicile par pli simple frais d'affranchissement (tarif normal en vigueur)
- Envoi de chéquier à domicile par pli recommandé 6,30 €
- Retrait du chéquier en agence **GRATUIT**
- Emission d'un chèque de banque (à l'unité) 12,00 €
- Paiement d'un chèque : J⁽²⁾ **GRATUIT**
- Remise de chèque(s) payable(s) en France : J⁽³⁾+1 **GRATUIT**
- Opposition chèque(s) par l'émetteur (validité 4 ans) 16,50 €

CS

CS

La gestion des incidents sur chèque :

- Lettre d'information préalable au rejet d'un chèque sans provision 14,00 €
Lettre d'information pour régulariser la situation et éviter la mise en interdiction bancaire
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision incluant la commission d'intervention ⁽⁴⁾ :
 - pour un chèque inférieur ou égal à 50,00 € 30,00 €
 - pour un chèque supérieur à 50,00 € 50,00 €


En cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours suivant la 1^{ère} présentation : gratuité

- Frais de chèque payé sur une interdiction bancaire 41,20 €
- Frais de mise en interdiction bancaire externe 20,00 €

Virements

- Virement occasionnel ou permanent entre comptes du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne **GRATUIT**
- Virement occasionnel initié en agence autres banques françaises 3,70 €
- Virement occasionnel initié en agence émis dans l'UE en euros < à 50 000 € 3,70 €
- Virement occasionnel initié en agence émis dans l'UE en euros > à 50 000 € (SEPA) 0,12 % (mini 60,00 €)
- Virement permanent initié en agence en faveur d'un compte hors Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne avec RIB (à l'unité) 1,10 €
- Virement initié depuis Crédit Agricole en Ligne **GRATUIT**

Prélèvements

- Mise en place d'une autorisation de prélèvement français ou européen 8,50 € 
gratuit pour les organismes publics et certains émetteurs et pendant les 6 mois suivants l'ouverture du compte
- Paiement par avis de prélèvement et titre interbancaire de paiement (TIP) **GRATUIT**
- Opposition sur avis de prélèvement **GRATUIT**
- Rejet de prélèvement pour défaut de provision montant de l'avis de prélèvement (maxi 20,00 €)

Cartes bancaires

Votre 2^{ème} carte sur un même compte support à 1/2 tarif
(sur la carte la moins chère à l'exception de l'Autre Carte)


- Libre Service Agence ⁽⁴⁾ **GRATUIT**
carte de retrait gratuite pour toute personne physique majeure non-détentriche d'une carte bancaire

Cotisation carte (annuelle)

- Moneo Bleu 8,00 €
- Libre Service Bancaire Majeur Protégé 15,00 €
- L'Autre Carte 15,00 €
- Maestro 28,60 €
- MasterCard ou MasterCard Cartwin ou Visa
 - à débit immédiat 36,00 €
 - à débit différé 44,80 €
- Gold MasterCard ou Gold MasterCard Cartwin* 116,00 €
- Visa Premier* 120,00 €
- Platinum MasterCard* 255,00 €

*Bonus de 0,10 € par opération éligible venant diminuer le montant de votre prochaine cotisation annuelle (cotisation mini de 1 €)

Les opérations liées à la détention d'une carte

- Réédition code confidentiel 8,50 € 
- Fabrication de carte bancaire en urgence 12,50 €
- Modification plafonds d'utilisation carte 7,50 € / modification

Gratuit pour les cartes Gold, Visa Premier et Platinum

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB)
Crédit Agricole : J ⁽²⁾ **GRATUIT**
- Frais par retrait d'espèces en euros à un DAB d'une autre banque située
 - dans l'Union Européenne ⁽⁵⁾ (UE) (dont France) au-delà de 4 retraits dans le mois - dès le 1^{er} pour l'Autre Carte 1,00 €
 - hors UE ⁽⁵⁾ 3,20 € + 2,36 %
- Frais de paiement en euros par carte à l'étranger
 - dans un pays de l'UE ⁽⁵⁾ **GRATUIT**
 - dans un pays hors UE ⁽⁵⁾ 0,21 € + 2,36 %
- Opposition carte par le porteur suite à perte ou vol **GRATUIT**
- Opposition carte par la banque pour usage abusif **GRATUIT**
- Contestation injustifiée d'un paiement par carte 12,60 €
- Déclaration d'interdiction carte à la Banque de France
 - suite à une utilisation abusive 27,95 €
- Mainlevée d'interdiction carte à la Banque de France 16,80 €

Assurances

- Cotisation assurance des moyens de paiement "Sécuricompte Vol" 26,50 € / an 
- Garantie Achat en Ligne 15,00 € / an

Vos opérations à l'international

Compte en devise

■ Frais tenue de sous-compte	15,00 €
■ Commission plus fort découvert	0,05 %
■ Frais envoi relevé	15,00 €
■ Frais arrêté de compte	33,00 €

La commission de change de 0,10 % (mini 15,00 €) s'ajoute à toute opération en devise

Import

Transfert à destination de l'étranger

■ Virement SEPA < ou = 50 000 € (hors Suisse)	3,70 €
■ Virement autre (non SEPA) :	
- Frais partagés	frais swift + 0,10% (mini 32,00 €) ⁽⁶⁾
- Frais donneur d'ordre minimum	mini 12,00 €, frais réels au-delà
■ Chèque émis	frais swift + 0,15% (mini 39,00 €) ⁽⁶⁾

Export

Virement en provenance de l'étranger

■ Virement SEPA reçu	GRATUIT
■ Virement autre (dont SEPA en Suisse)	15,20 €

Encaissement chèque

■ Commission banque correspondante	6,00 €
■ Crédit après encaissement	0,18% (mini 19,00 € - maxi 112,00 €)

Change

Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction

■ Achat ou vente devises (billets)	5,50 €
■ Achat chèques voyages devises	5,50 €
■ Vente chèques voyages (€/devise)	3% (mini 5,50 €)
■ Achat devises (achat = ou < 100 €)	+ 3,00 €
■ Vente devises (vente = ou < 50 €)	+ 3,00 €

Divers

■ Frais swift	8,00 €
■ Frais envoi documents	frais réels
■ Attestations diverses	30,00 €
■ Frais envoi courrier avis d'opération	2,50 €

La liste exhaustive des tarifs à l'international est disponible et consultable dans votre agence.



Les opérations exceptionnelles

■ Commission d'intervention	7,90 €/ opération (dans la limite de 3 / jour)	
<i>Commission par opération perçue en cas de présentation d'une opération débitrice non autorisée, qu'elle soit payée ou non et dans la limite d'un plafond journalier de 3 opérations.</i>		
■ Lettres de rappel pour compte en dépassement :		
- 1 ^{ère} lettre de rappel		GRATUIT
- 2 ^{ème} et 3 ^{ème} lettres de rappel		16,00 €
■ Frais par avis ou opposition à tiers détenteur ou opposition douane et saisie-attribution ou conservatoire		86,50 €
■ Frais par opposition administrative	10 % du montant de l'opposition (maxi 86,50 €)	
- si non réalisé	5 % du montant de l'opposition (maxi 43,25 €)	
■ Frais de gestion de compte inactif		49,00 € / an
■ Désolidarisation ou retrait de compte joint		29,20 €
■ Frais fixes sur échéance de prêt en retard (selon périodicité échéance)		à partir de 17,00 €
■ Commission de prise en charge de dossier en recouvrement amiable		35,00 €
■ Commission de prise en charge de dossier en recouvrement contentieux		100,00 €
■ Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse régionale		19,90 €
■ Demande de liste des opérations automatiques et récurrentes effectuées sur le compte à la clôture du compte ^[4]		25,00 €

Vos services

■ Location de coffre-fort (selon la taille)	à partir de 66,00 € / an	CS
■ Virement automatique des excédents de trésorerie vers un produit d'épargne	18,00 € / an	
■ Recherche simple de document (autre que relevé)	12,80 €	CS
■ Recherche complexe de document	sur devis	
■ Recherche relevé de compte (coût par exemplaire)		
- jusqu'à 6 relevés	6,40 €	
- de 7 à 12 relevés	5,40 €	
- plus de 12 relevés	4,40 €	
■ Photocopie de documents (coût par exemplaire)	1,00 €	
■ Photocopie de chèque	13,00 €	
■ Télécopie ou télécopie (coût par exemplaire)	10,50 €	
■ Délivrance d'attestation (hors crédits)	10,55 €	
■ Délivrance situation patrimoniale pour partage	94,00 €	
■ Ouverture d'un dossier de succession (frais variables selon le montant des avoirs)		
- Minimum	77,00 €	
- Maximum	498,00 €	

Vos prêts

Vos crédits à la consommation

■ Frais de dossier	0,50 % (mini 60,00 €)
■ Cotisation assurance décès invalidité	0,60 %

Vos financements habitat

Frais de dossier

■ Prêt Epargne Logement, Nouveau Prêt à taux 0 %	GRATUIT
■ Prêt Conventionné ^[5] – Prêt PAS et autre prêt habitat ^[5]	1 % (mini 250,00 €)

Votre cotisation assurance décès invalidité (ADI) et perte d'emploi pour emprunteur de moins de 60 ans

■ ADI Prêt travaux ^[7]	0,60 %
■ ADI Prêt habitat ^[7]	0,426 %
■ Assurance perte d'emploi ^[7]	0,10 %

Autres opérations liées aux prêts

■ Cautionnement bancaire ^[7]	1,55 % (mini 76,00 €)
■ Frais d'étude de délégation d'assurance prêt	120,00 €
■ Frais d'ouverture de dossier sinistre ADI	35,00 €
■ Demande de décompte de remboursement	21,40 €
■ Réédition de tableau d'amortissement	17,80 €
■ Attestation relative à un crédit	15,00 €
■ Modification ou intervention sur prêt non contractuellement prévue	31,00 €
■ Mainlevée d'hypothèque totale	83,50 €
■ Mainlevée d'hypothèque partielle	69,10 €
■ Mainlevée autre que hypothécaire	39,10 €
■ Désolidarisation avec avenant au contrat de prêt	115,80 €
■ Transfert de prêt dans un autre établissement	115,80 €
■ Changement d'emprunteur	115,80 €

Le taux effectif global (TEG) de chaque crédit est indiqué sur l'offre préalable remise au client. Il est calculé conformément à l'article R 313-1 du Code de la Consommation selon la méthode de calcul applicable à la nature du crédit sollicité. Les taux et les frais varient en fonction de l'objet du crédit et de la durée. Nos agences vous en informeront à votre demande.

Vos titres et placements

Ordre de bourse (France)

■ Achat ou vente d'actions ou d'obligations réalisé en agence ^[8]	
- par ordre	6,00 € + 1,50 % (mini 18,00 €)
■ Achat ou vente d'actions ou d'obligations par téléphone (Filbourse) ^[8]	
- par ordre	4,50 € + 1,10 % (mini 13,00 €)
■ Achat ou vente d'actions ou d'obligations réalisé par Crédit Agricole en Ligne- InvestStore ^[8]	
- par ordre	0,55 % (mini 7,10 €)
■ Commission de Règlement Différé	
- par jour de portage	0,024 %
- reports	0,2389 % (mini 14,00 €)

Droits de garde

Frais fixes de tenue de comptes titres

■ Portefeuille valorisé au 30 juin	mini 20,70 € - maxi 65,00 €
------------------------------------	-----------------------------

Frais variables

■ Valeurs Crédit Agricole :	
- Bons de caisse, DAT, parts sociales	GRATUIT
- Sicav, FCP, obligations et actions Crédit Agricole SA	0,06 % + 1,00 €
■ Valeurs autres établissements :	
- Sicav, FCP, obligations diverses et actions, autres valeurs et métaux précieux	0,20 % + 2,00 €
■ Maximum de perception par compte	360,00 €

Opérations diverses sur titres et placements

■ Transfert de titres et PEA dans un établissement autre que Crédit Agricole	0,20 % (mini 70,00 €)
■ Duplicata imprimé fiscal unique	11,80 €
■ Transfert d'un compte d'épargne dans un autre établissement (par produit transféré)	76,00 €

Votre compte au quotidien

- Cotisation "Compte-Service Mozaïc" 2,50 € / mois
Le Compte-Service Mozaïc vous permet de bénéficier de nombreux avantages (plus de détails sur www.ca-cb.fr)
- Emission d'un chèque de banque (à l'unité) 1/2 tarif
- Cotisation assurance des moyens de paiement "Sécuricompte Vol"
 - pour les moins de 18 ans **GRATUIT**
 - pour les 18-25 ans 1/2 tarif
- Commission d'intervention 1/2 tarif

CS

Votre banque en ligne

Pour les détenteurs d'un Compte-Service Mozaïc :

- Internet et Internet Mobile **GRATUIT** ⁽⁴⁾
- Mini-relevé de compte par SMS 2 fois par semaine **GRATUIT**
- Message d'alerte sur votre mobile ou par mail **GRATUIT**

Votre carte bancaire Mozaïc



- Cotisation carte (annuelle)** 1 € la 1^{ère} année pour une 1^{ère} souscription
- Carte de retrait "Ma Première Carte" 12,00 €
 - Carte Mastercard Mozaïc-M6 avec contrôle du solde 19,00 €
 - Carte Mastercard Mozaïc-M6 22,00 €
 - Frais par retrait d'espèces en euros à un DAB d'une autre banque situé
 - dans l'Union Européenne⁽⁵⁾ (UE) (dont France) **GRATUIT**
 - hors UE⁽⁵⁾ 1/2 tarif
 - Frais de paiement en euros par carte à l'étranger
 - dans un pays de l'UE⁽⁵⁾ **GRATUIT**
 - dans un pays hors UE⁽⁵⁾ 1/2 tarif

Financer vos projets

- Frais de dossier crédit étudiant Mozaïc **GRATUIT**
- Frais de dossier Mozaïc Projets **GRATUIT**

Vous exercer à la Bourse

- Droits de garde **GRATUIT**

Votre banque pratique

Par téléphone



Le numéro Relation Multi-services

N°Cristal 09 69 325 325

APPEL NON SURTAXE

Prix d'un appel local depuis un téléphone fixe en France métropolitaine.

Sur internet

www.ca-cb.fr



Depuis votre mobile ou votre iPhone*

m.ca-cb.fr



Coût de l'opérateur téléphonique.

par SMS



Mini relevé à jour fixe : 2 € par mois **CS**
 Mini relevé à la demande : 0,30 € par message reçu
 Message d'alerte : 0,30 € par message reçu **CS**

Le Crédit Agricole à votre écoute

Votre conseiller est votre interlocuteur privilégié pour vous informer sur la gestion de votre compte et l'utilisation des services que nous vous proposons.

En cas de problème, le **Directeur de votre agence** est à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

En cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter le **Service qualité clients** de la Caisse régionale : Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne - Service qualité clients - BP 29085 - 21085 Dijon Cedex 9.

Ou le **Médiateur** qui peut vous assister dans vos démarches : Monsieur le Médiateur du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne - BP 29085 - 21085 Dijon Cedex 9.

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse régionale.
Renseignez-vous auprès de votre agence.

Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L 312-1 du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D 312-5 du Code monétaire et financier.

Le glossaire des opérations bancaires courantes élaboré sous l'égide du Comité Consultatif du Secteur Financier est disponible sur le site internet du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne www.ca-cb.fr.

- (1) Hors coût de l'opérateur téléphonique ou fournisseur d'accès.
- (2) Date de l'opération.
- (3) Date de présentation ouverte.
- (4) Engagement pris par les banques pour améliorer les relations Banques-Clients.
- (5) Quand l'opération est réalisée dans une autre devise que l'euro, des frais de change sont perçus en complément.
- (6) Le mini inclus les frais SWIFT (instructions de virements qui sont transmises entre banques par l'intermédiaire du réseau sécurisé de la Société de Télécommunications Interbancaires Mondiales).
- (7) Sur le montant accordé.
- (8) Hors frais de marché facturés à leur coût réel.

Le taux annuel d'intérêts débiteurs est égal au taux plafond prévu par l'article L 313-3 du Code de la consommation. Ce taux est susceptible de variation à chaque trimestre civil. Le TEG (Taux Effectif Global) du découvert est indiqué sur votre relevé de compte.

Ce document non publicitaire est mis à la disposition du public en application de l'article 7 du décret n° 84708 du 24 juillet 1984.

Ce dépliant présente les principaux tarifs (exprimés TTC) applicables à la clientèle des particuliers au 1^{er} janvier 2011. Certaines opérations moins courantes n'y sont pas indiquées : n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre Agence.

www.ca-cb.fr



CHAMPAGNE-BOURGOGNE
BANQUE ET ASSURANCES